

Collège et Lycée  
Mabillon  
23 av. des Martyrs de  
la Résistance  
08200 SEDAN

Tél: 03 24 27 12 01  
Fax: 03 24 27 88 30

« Il nous faut  
cultiver  
l'Espérance pour  
nos jeunes. »

Entrée obligatoire  
rue du Docteur  
Toulemonde pour  
tous.

Les usagers des bus  
doivent emprunter  
le trottoir avenue  
des Martyrs de la  
Résistance.



# CIRCULAIRE DE RENTRÉE COLLÈGE MABILLON

septembre 2020

## Mot de rentrée

Une nouvelle rentrée s'annonce pour l'ensemble de la communauté éducative de Mabillon dans un contexte inédit. Nous avons ensemble traversé une période difficile et inattendue qui, en contrepartie, nous a permis de construire de nouvelles stratégies éducatives. Je tiens à remercier toutes les équipes de Mabillon pour le travail effectué mais également à féliciter les parents qui se sont révélés souvent de véritables partenaires éducatifs. N'oublions pas nos adolescents qui, après moult adaptations, ont su trouver un rythme, et, accompagnés par les enseignants, ont pu développer de véritables compétences transversales.

Après des vacances bien méritées, c'est avec de nombreuses inconnues que nous avons dû préparer cette nouvelle rentrée. Même si, comme nous le savons, l'année qui se profile risque

d'être également délicate, il nous faut cultiver l'Espérance pour nos jeunes. Nous avons su traverser la première vague, nous pourrions en supporter une deuxième... Le stage de remise à niveau proposé à certains élèves lors de la dernière semaine du mois d'août, nous a montré, derrière les sourires masqués, des élèves heureux de se retrouver et de nous retrouver. Il m'apparaît plus que jamais nécessaire de consolider des liens entre tous les

membres de notre communauté éducative, de privilégier les relations, les relations à soi, aux autres, à la Nature, à la Création, et de prendre soin les uns des autres. Ainsi, nous poursuivons notre thématique de l'année précédente, non achevée, comme tant d'autres projets, en référence à l'encyclique du Pape

François, *Laudato Si*. Mais il s'agira cette année de développer l'Estime de soi. Nous pouvons être fiers de nous, car nous avons su traverser cette crise en développant, en étant créatifs : nous sommes tous capables, ne doutons pas ! A nous maintenant de pérenniser ces instants, ces révélations et ces talents, de nous appuyer sur nos réussites pour



progresser et évoluer. Il nous faudra également être attentif à ceux pour qui les difficultés n'ont pas permis de progresser. Avancer moins vite, être attentif à chacun, développer la remédiation, l'aide, le tutorat, différencier les apprentissages afin de contribuer à la réussite de tous nos élèves.

Je vous souhaite à tous, élèves, parents, personnels, bénévoles, une très bonne reprise dans la confiance, la joie de se retrouver et dans l'Espérance.

Olivier Vallot  
Chef d'établissement

## Horaires

OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT POUR LES ÉLÈVES	Lundi - Mardi Jeudi - Vendredi 7h30 - 18h15
	Mercredi 07h30 - 12h 13h00 - 15h00 (retenues)

### ACCUEIL ET SECRÉTARIAT

Lundi - Mardi  
Jeudi - Vendredi  
7h30 - 12h et 13h30 - 18h15

Mercredi  
7h30 - 12h et 12H45 - 16h15

### COMPTABILITÉ

7h45 - 12h et 13h30 - 17h30  
(fermée le mercredi après-midi)

## Ecole directe

Ouverture du site Ecole Directe (et de l'application) à partir du mardi 1er septembre 2020 à 14h00. Les identifiants et mots de passe sont les mêmes que l'an dernier. Si vous les avez oubliés, contactez le responsable informatique ou le CPE.

Les nouveaux élèves et nouveaux parents ont leur identifiant et mot de passe dans le carnet de correspondance.

Port du masque obligatoire  
pour tous les élèves tout le  
temps dans l'établissement.

Le protocole sanitaire est  
affiché sur la page d'accueil  
Ecole Directe.

# Quelques dates à retenir dès maintenant

## JEUDI 3 SEPTEMBRE

Réunion de rentrée avec les Parents de 6<sup>ème</sup> à 18h00  
(obligatoirement sans leur enfant)

## LUNDI 7 SEPTEMBRE

Photos individuelles  
toute la journée

## JEUDI 10 SEPTEMBRE

Réunion d'information avec les  
parents de 3<sup>ème</sup> à 18h00

## VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020

Journée pédagogique

## SAMEDI 13 MARS 2021

Portes Ouvertes  
de 09h00 - 13h00

**Début des DS** en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : semaine du 21 septembre.



## Les trimestres

<b>1er trimestre</b>	Du 01/09/2020 au 20/11/2020
<b>2ème trimestre</b>	Du 23/11/2020 au 12/03/2021
<b>3ème trimestre</b>	A partir du 08/03/2021 (fin en fonction des conseils de classe)

## Stages en entreprise

<b>Classes de 3<sup>ème</sup></b>
Du 15/02/2021 au 19/02/2021



## Réunions Parents – Professeurs

<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	Entre le 08/10/2020 et le 16/10/2020
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	Entre le 01/02/2021 et le 10/02/2021
Les dates du 1er trimestre seront publiées sur <i>Ecole Directe</i> mi-septembre	

## Les DNB blancs

11 et 12 février 2021
17 et 18 mai 2021

## Conseils de classe

<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	Entre le 23/11/2020 et le 04/12/2020
<b>2<sup>ème</sup> trimestre</b>	Entre le 15/03/2021 et le 26/03/2021
Les dates précises du 1er trimestre seront publiées sur <i>Ecole Directe</i> mi-octobre	

## Epreuve orale DNB

02 juin 2021
--------------

## Attestation d'assurance

L'attestation d'assurance MSC est disponible sur *Ecole Directe*.



## Les aides financières

### LES BOURSES

Une fiche de demande de bourse a été donnée à votre enfant le jour de la rentrée. Elle sera à remettre au service comptabilité début octobre.

## Le règlement des factures - Paiements en ligne

Le montant de la contribution familiale est payable d'avance le premier de chaque mois. Le prélèvement mensuel est possible, n'hésitez pas à le demander à Mme BERGET si cela vous intéresse. Toutes les prestations fournies à l'élève (études surveillées, éventuels livres de lecture, sortie pédagogique, photo scolaire...) seront facturées sur un relevé de frais annexe payable début décembre, début mars et début juillet.

Les règlements doivent être faits intégralement d'après les sommes portées sur les relevés de frais.

Pour les personnes qui n'ont pas opté pour le prélèvement automatique, le paiement en ligne est possible via *Ecole Directe*. Il permet aux parents de payer l'ensemble des frais et le montant du porte monnaie du restaurant scolaire (pour les externes).